



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 12 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(VIGILANCE METEO : ORAGES ET PLUIE-INONDATION ORANGE)

Météo-France a classé le département de l'Ardèche en vigilance orange pour « orages » et « pluie-inondation » sur l'ensemble du département, ce qui signifie que l'événement météo attendu va atteindre une intensité importante.

En effet, Météo France annonce pour la journée du vendredi 12 juin, des averses orageuses qui arriveront par le sud. Ces cellules orageuses toucheront le département de l'Ardèche. Elles s'intensifient vers la mi-journée et se poursuivent jusqu'en début de nuit, voire plus longtemps en se décalant vers le Rhône. Météo France s'attend à des intensités de 20 à 30mm/h dans tout le département et un cumul de 50 à 80mm voire 100mm sur le sud du département. De plus, de forts coups de vent (60 à 80 km/h) et de la grêle sont également possibles.

Parallèlement, le Service de prévision des crues a placé en vigilance jaune les bassins : Cance, Doux, Ay, Eyrieux, Ouvèze, Ardèche amont, Beaume, Chassezac et Ardèche aval. Les intensités sous orages seront significatives. Les bassins pourront réagir vivement : la vigilance est liée au risque de montée rapide des eaux sous les orages. Les premiers niveaux de débordement non dommageables pourront localement être atteints.

Ce phénomène peut avoir pour conséquences :

- Des violents orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

La Préfecture recommande à l'ensemble de la population :

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Conformez-vous à la signalisation routière.
- Restez vigilants dans vos déplacements du fait de la présence possible sur la chaussée de pierres, de branches ou d'arbres tombés suite aux forts vents.
- Roulez lentement et conformez-vous à la signalisation routière
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pour plus de précisions sur cet événement, je vous invite à consulter le site internet vigicrues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ou le serveur du conseil général sur l'**état des routes au 09 69 39 07 07**, ou le **serveur vocal de la Préfecture de l'Ardèche : 02 31 39 30 64**.

Des informations complémentaires vous seront transmises selon l'évolution de la situation.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

